



RAPPORT ANNUEL
DE LA FÉDÉRATION EUROPARC
2023



Direction d'EUROPARC à la Conférence 2023 © PDF-Grafie

www.europarc.org

Index

Le mot du Président	1
Renforcement et développement de notre réseau afin de faire de notre vision une réalité	4
Augmentation des capacités humaines et financières du réseau	5
Renforcement des capacités de notre organisation et de ses membres	7
Promouvoir une plus grande inclusion et équité au sein et sous l'impulsion de notre réseau	10
Renforcement du statut des aires protégées pour une nature plus forte et plus durable	11
Promotion de la valeur et des avantages des aires protégées en réponse aux défis environnementaux et sociétaux	12
Développement et enrichissement des partenariats intersectoriels	15
Amélioration du statut de la nature sur terre et en mer et du lien entre les populations et la nature	16
Amélioration de la gouvernance, de la planification et de l'efficacité de la gestion des aires protégées	17
Implication de la jeunesse dans le travail des aires protégées	19
Encourager tout le monde à s'occuper des parcs	22
Promotion des outils et des approches de développement durable pour les populations et la nature	23
Renforcement du rôle des aires protégées en matière de santé et de bien-être	24
Amélioration de la gestion des visiteurs et du tourisme durable	26
Rôle des aires protégées en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation aux nouvelles conditions	28
Renforcement du rôle des aires protégées dans la transition vers une économie verte	29
Notre réseau européen	30
Section Îles Atlantiques d'EUROPARC	31
Section d'Europe centrale et orientale d'EUROPARC	32
Section francophone d'EUROPARC	33
Section italienne d'EUROPARC/Federparchi	34
Section bénélux d'EUROPARC	36
Section Nord-Baltique d'EUROPARC	37
Section espagnole d'EUROPARC	38
Nationale Naturlandschaften e.V. (Section allemande d'EUROPARC)	39
Nous contacter	40



Connecting People & Parks
since 1973

Le mot du Président

Michael Hošek,
Président d'EUROPARC.



Retour sur une année mémorable.

Pour EUROPARC, 2023 restera une année phare qui a marqué également son 50e anniversaire. Toutes les organisations ne peuvent pas se vanter d'une telle longévité et d'un nombre de membres si élevé et constant. **Si nous avons matière à nous réjouir, ce constat doit aussi nous amener à réfléchir** concernant notre héritage et notre avenir. Actuellement, avec nos quelque 400 membres répartis dans 40 pays, nous sommes de loin **la plus grande organisation internationale associative d'Europe**, et probablement du monde dans le domaine des aires protégées. Cette réussite, nous la devons à la vision et à l'engagement de nos membres.

Le Cadre mondial de la biodiversité (CMB) pour 2030, **qui prévoit une couverture de 30 % des surfaces terrestres et marines par les aires protégées**, ainsi que la stratégie de l'UE « Biodiversité pour 2030 » s'accordent sur le fait que les aires protégées sont désormais reconnues par tous, non seulement comme un outil de préservation de la biodiversité, mais également pour leur rôle dans **l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets**, et surtout en tant que modèle d'utilisation durable des paysages. À nous de profiter de cette dynamique positive.

Le moment est venu de nous pencher sur le rôle que pourront jouer les aires protégées dans une conjoncture climatique, économique et politique future qui nous est encore inconnue. Pour ce faire, nous nous devons d'apprendre les uns des autres au sein de notre réseau et d'élever les normes de gestion des aires protégées. **Pour y parvenir au mieux, il est plus important que jamais que nous mettions nos forces en commun.**

La Fédération EUROPARC a ainsi lancé, dans le cadre du projet Life Enable, l'Académie européenne de la nature. Il s'agit de notre plateforme unique d'échange et d'apprentissage à propos des aires protégées et en collaboration avec elles. Guettez le lancement prochain de nouveaux cours et rejoignez-nous.

J'ai moi-même eu l'occasion d'élargir mes connaissances lors du forum des leaders mondiaux des aires protégées qui s'est tenu dans le parc national de Krkonoše (CZ). Une conclusion s'impose : le Cadre mondial pour la biodiversité ne peut atteindre ses objectifs que si les aires protégées peuvent en tirer avantage. Autre élément important : la nécessité de rassembler les meilleures pratiques du monde entier afin de souligner le rôle important que nous jouons en tant que catalyseur du développement durable ancré dans la préservation de la nature et l'atténuation des effets du changement climatique.

Notre fantastique réseau de parcs naturels régionaux a pris l'initiative d'élaborer une **Déclaration sur le changement climatique.**

Après tout, **si nous ne le faisons pas maintenant, alors quand ? Et si nous n'en prenons pas l'initiative, qui le fera ?** Il est essentiel de montrer que les ressources dont regorgent les parcs naturels régionaux en Europe constituent un élément essentiel pour garantir, à tous les niveaux de gouvernement, une réponse viable en matière d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses

effets. Très actif, le réseau des parcs naturels régionaux (PNR) met déjà en œuvre des **mesures intégrées et tournées vers l'avenir** dont l'objectif est d'instaurer une Europe durable pour la nature et les populations.

Cette déclaration a constitué un élément clé lors de **la Conférence EUROPARC** qui s'est tenue à Leeuwarden (NL) en 2023. Après quatre jours d'échanges et de mise en réseau intenses et agréables, la Conférence s'est achevée sur un constat : au cours des 50 prochaines années, la Fédération EUROPARC devra œuvrer à ce que nous établissions des relations plus mûres et harmonieuses avec la nature. Pour les générations actuelles et futures. Pour toutes les formes de vie. 7 principes ont ainsi été adoptés. Ils sont consultables à la page 8.

La Fédération EUROPARC s'efforce activement de rechercher de **nouveaux modèles de financement pour les aires protégées**. À la fin de leurs délibérations, les participants au séminaire de Siggen en 2023 ont indiqué qu'en tant qu'échantillon représentatif des aires protégées en Europe, ils s'étaient entendus pour **saisir les opportunités d'attirer des financements privés éthiques**. Les 15 participants venus de 12 pays ont souligné la nécessité d'être « bancables » en **établissant une vision commune permettant de transformer les projets de restauration de la nature en modèles commerciaux attractifs pour les investisseurs** afin d'accéder aux financements privés provenant du secteur de l'investissement éthique et vert.

Si la Fédération EUROPARC travaille en étroite collaboration avec le Conseil de l'Europe, principalement dans le cadre des Conventions de Berne et du Paysage, elle a également travaillé avec d'autres ONGI afin de réclamer **la mise en œuvre du Droit de l'homme à un environnement propre, sain et durable au sein du Conseil de l'Europe.**

Ce ne sont là que quelques-uns des éléments essentiels qui ont émaillé une année exceptionnelle. Le rapport annuel présente **une multitude** de projets et d'activités. Il montre que nos 50 années d'expérience dans la gestion des problèmes et la recherche de solutions peuvent être extrêmement précieuses si nous sommes capables de les exploiter pour relever les défis de demain. J'espère que non seulement vous y trouverez une source d'inspiration et des idées, mais également qu'il éveillera en vous un sentiment de fierté à l'égard de l'organisation dont vous faites partie, qui s'efforce de servir la communauté des aires protégées depuis 50 ans et compte le faire encore longtemps.

Michael Hošek
Président, Fédération EUROPARC



La stratégie d'EUROPARC a pour vocation de répondre aux attentes des membres d'EUROPARC qui aspirent à une **nature durable, appréciée de tous**. Elle guide les actions que nous menons dans le but d'améliorer et de défendre les politiques et pratiques des aires protégées. Le but est de faire en sorte de protéger et d'améliorer notre héritage naturel et culturel pour les générations actuelles et futures. La stratégie est l'affaire de tous : les membres confient certaines activités aux différentes branches de la Fédération, à savoir le Conseil, la Direction, les Sections, les Commissions et les Groupes de Travail. De plus, elle est étayée par la participation et le travail des membres eux-mêmes dans l'ensemble des aires protégées d'Europe.

La collaboration de l'ensemble du réseau permet d'enrichir les connaissances et l'expertise en matière de politiques et de pratiques des aires protégées. Grâce à cette coopération et à notre volonté constante d'évoluer, nous stimulons la naissance d'idées nouvelles et l'apprentissage mutuel. Notre vision d'une **nature durable, appréciée de tous** demeure une ambition partagée, soutenue et défendue par nos membres.

Nos actions s'appuient sur des valeurs et principes visant à avoir une incidence positive au sein du réseau EUROPARC et au-delà. L'important n'est pas seulement de savoir ce que nous faisons, mais également la manière dont nous procédons. Nos activités et réalisations en 2023 témoignent de notre engagement en faveur de la **coopération, de la joie, de l'inclusion, de la durabilité et de l'excellence**.



COOPÉRATION : nous apprenons et travaillons ensemble dans toute l'Europe pour **innover** en matière de gestion des aires protégées, grâce à l'engagement, la communication et la formation.

JOIE : nous élaborons des expériences amusantes et utiles en matière de mise en réseau afin d'**inciter** nos membres, d'autres organisations et la société dans son ensemble à apprécier les aires protégées à leur juste valeur.

INCLUSION : nous sommes à l'écoute et nous nous engageons dans tous les aspects de nos activités afin d'**informer** nos membres, nos partenaires et nos collègues dans tous les secteurs.

DURABILITÉ : nous évaluons l'incidence du travail de notre organisation sur l'héritage naturel et culturel afin d'**influencer** la reconnaissance et l'intégration des valeurs et avantages des aires protégées dans les politiques.

EXCELLENCE : nous nous efforçons constamment de nous améliorer. Nous **investissons** dans notre personnel, dans les compétences et capacités de nos membres et dans nos contributions aux projets et programmes, afin de dégager une valeur ajoutée dans tous les domaines de nos activités.



Renforcement et développement de notre réseau afin de faire de notre vision une réalité

Toutes nos activités reposent sur une organisation viable, résiliente et active, et sur une participation saine des membres. Tout au long de l'année 2023, la Fédération EUROPARC a veillé à ce que toutes ses activités s'articulent autour de nos cinq principes essentiels : **coopération, appréciation, inclusion, durabilité et excellence.**

Tout au long de l'année 2023, la Fédération EUROPARC a continué d'évoluer dans la façon dont ses membres et elle-même travaillent, avec des outils numériques, en rappelant l'importance de la coopération et de l'instauration de liens à l'échelle internationale, ainsi qu'en instaurant un contexte propice à l'engagement de la jeunesse.

Par le biais de ses plates-formes de mise en réseau et de rassemblement, de ses événements et de sa présence en ligne, la Fédération EUROPARC a travaillé avec ses membres dans le but de mettre au point une prospective collective des politiques et pratiques des aires protégées. En adoptant une approche de développement continu, nous encourageons de nouvelles façons de penser et d'apprendre les uns des autres, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives pour notre avenir commun.

Les aires protégées ne doivent pas être les spectateurs passifs d'un avenir façonné par d'autres, mais être au contraire en mesure de mettre à profit l'immense expérience, la sagesse et le potentiel du plus grand réseau d'aires protégées pour façonner elles-mêmes cet avenir.

Markerwadden NP Nieuw Land.
© EUROPARC

Augmentation des capacités humaines et financières du réseau

Nos membres et la direction

2023 restera une année à marquer d'une pierre blanche : en effet, notre Fédération a célébré son 50e anniversaire. Tout au long de l'année, le réseau EUROPARC a connu un essor important et des changements positifs. Grâce à l'engagement exceptionnel de nos 407 membres et à leur participation active sur divers sujets, nous avons progressé dans la réalisation de notre vision. Au cours de l'année, nous avons accueilli 21 nouveaux membres et avons dû dire au revoir à 16, tout en atteignant un impressionnant taux de recouvrement des cotisations de 95 %.

La direction a vu sa structure évoluer, désormais subdivisée en trois unités afin de rationaliser nos processus opérationnels et de garantir une gouvernance solide. Articulées autour de nos points forts, les unités se consacrent aux communications et au renforcement des capacités, aux politiques et projets, ainsi qu'aux finances et à l'administration. Au cours de l'année, les effectifs ont changé et les nouveaux projets obtenus ont permis de renforcer et d'élargir les rangs de l'équipe. Les membres de l'équipe ont également eu l'occasion de suivre une formation de formateur dans le cadre du projet Life ENABLE. Mettez-vous en relation avec nous ! Vous trouverez les coordonnées de l'équipe à la fin du rapport.

Assemblée générale

Les membres d'EUROPARC peuvent faire entendre leur voix et leur participation est déterminante dans tous nos domaines de travail, en particulier lors de l'Assemblée générale, au cours de laquelle nous prenons les décisions cruciales concernant notre Fédération. Le rapport de

Pour en avoir plus sur l'Assemblée générale, veuillez consulter le rapport disponible ici.



l'Assemblée générale se trouve dans la zone des membres du site Web d'EUROPARC. L'Assemblée générale s'est conclue par une session interactive World Café qui a permis de collecter des idées destinées à servir de source d'inspiration aux futurs développements. La mise en réseau s'est poursuivie lors de la conférence annuelle : en 2023, quelque 400 professionnels de la nature se sont réunis à Leeuwarden, aux Pays-Bas.

Projets

En mettant en œuvre la stratégie d'EUROPARC à l'horizon 2030, nous visons à inspirer, innover, investir, influencer et informer à travers des opérations qui exercent une incidence durable sur nos parcs et les personnes qui y vivent et y travaillent. Les succès remportés par nos projets sont le fruit de nombreuses réunions et discussions destinées à établir des partenariats et à développer des projets et initiatives qui contribuent à collecter des fonds et à soutenir l'essor de notre organisation. Outre la subvention ONG LIFE approuvée pour 2024, nous avons soumis quatre projets internationaux :

- 1 Le projet Erasmus+ 4Pillars4Youth+ a été approuvé et sera mis en œuvre en 2024. Son objectif est de former des chefs de file en matière d'engagement des jeunes dans les aires protégées (AP).
- 2 Un projet visant à soutenir l'engagement des jeunes dans les aires protégées transfrontalières, financé par un canal hors UE par l'Église vaudoise d'Italie.
- 3 Le projet LIFE PLP TrainIn4Nature, axé sur le renforcement des capacités de gestion des aires protégées et de restauration de la nature, a réussi l'évaluation, mais son financement n'a pas été approuvé.
- 4 Le projet LIFE PAME Europe concerne l'efficacité de la gestion. Son financement a été approuvé en 2023 et le projet débutera en 2024.

Pour en savoir plus sur nos projets en cours ici.

*Vote lors de l'Assemblée générale à la conférence d'EUROPARC 2023 qui s'est tenue aux Pays-Bas.
© PDF-Grafje*

Rapport financier

La Fédération continue d'avoir une santé financière stable. Nous avons reçu des commentaires extrêmement positifs de la part des observateurs de l'UE qui ont rendu hommage à nos systèmes internes et à notre approche de la gestion financière. Vous trouverez une vue d'ensemble de nos finances à la page :

Résumé du Bilan de la Fédération EUROPARC

AKTIVA		2023	2022
Crédits	Total crédits fixe	8 909,41	8 333,68
	Total des actifs	443 980,75	758 723,04
Total des actifs		452 890,16	767 056,72
PASSIVA			
Profit Reserve		240 069,04	218 611,51
Débits	Provisions	34 119,40	30 875,42
	Dettes à court terme	178 701,72	517 569,79
Total des ressources et des débits		452 890,16	767 056,72
Revenus et Dépenses			
Revenus			
Cotisations des membres		358 705,80	355 277,27
Financements	Financements de la CE	318 308,16	323 699,70
	Financements pour projects	539 498,12	336 773,30
Autres revenus		118 499,53	250 886,65
Total des revenus		1 335 011,61	1 266 636,92
Dépenses Simplifi ée			
Total des couts du personnel		836 183,08	715 948,21
Total des couts de bureau		26 243,08	28 360,92
Total déplacements et subsistance		111 088,29	159 537,19
Total autres couts		173 300,13	183 383,61
Total dépenses générales		97 271,62	88 689,89
Total Assistance extérieure et rétributions professionnelles		69 467,36	73 778,40
Couts total		1 313 553,56	1 249 698,22
Résultat		24 458,05	16 938,70



Rencontre d'inauguration de l'Académie européenne de la nature à Schneverdingen, Allemagne.
© EUROPARC

Renforcement des capacités de notre organisation et de ses membres

LIFE ENABLE : renforcement des capacités de transformation pour l'apprentissage appliqué dans le but d'améliorer l'efficacité de la gestion

Il est crucial d'investir dans le développement des compétences de nos membres et de faciliter l'accès à des formations innovantes pour atteindre et améliorer l'excellence dans les pratiques adoptées au sein de nos aires protégées. 59 gestionnaires de sites Natura 2000 et d'aires protégées de 24 pays ont ainsi pu suivre les cours de renforcement des capacités et de mise en réseau de LIFE ENABLE. La formation a débuté en février par une rencontre d'inauguration en présentiel à Schneverdingen, en Allemagne, puis s'est poursuivie par des sessions en ligne proposées par la toute nouvelle Académie européenne de la nature.

Pour en savoir plus sur le projet ici.



Les participants ont eu accès à quatre cours d'apprentissage mixte, notamment « Compétences de base pour une gestion efficace des sites Natura 2000 et des aires protégées à travers l'Europe », « Outils pour les gestionnaires d'aires marines Natura 2000 », « Outils pour les gestionnaires d'aires forestières Natura 2000 » et « Formation des formateurs ». Trois ateliers en présentiel ont permis d'approfondir le contenu et de développer les échanges professionnels.

Les participants aux cours ont reçu des certificats attestant de leurs bons résultats. Les commentaires remontés dans le cadre de l'évaluation externe indiquent combien les participants ont apprécié les cours : 96 % d'entre eux ont déclaré que la formation était utile pour leur travail et qu'ils recommanderaient les cours à leurs collègues.

La formation des formateurs fait partie intégrante du concept de l'Académie européenne de la nature. Elle a pour vocation de garantir la reproductibilité des cours de formation de l'Académie européenne de la nature à l'avenir.



The project and all actions are made possible with support from the LIFE financial instrument of the European Community



Conférence d'EUROPARC aux Pays-Bas

Plus de 400 professionnels actifs dans les aires protégées se sont réunis à Leeuwarden, aux Pays-Bas, pour rendre « hommage à nos paysages, là où nature et population convergent en toute harmonie ». Par le biais du marché du savoir, du festival des paysages, des sessions d'inspiration, des visites de terrain, des ateliers et des allocutions prononcées par les orateurs invités, les participants ont eu l'occasion d'apprendre les uns des autres et de renforcer leur conscience de l'importance de vivre en totale harmonie avec la nature à l'avenir.

Bien entendu, il n'était pas question de passer à côté des 50 ans d'EUROPARC qui ont été célébrés comme il se doit et dont on a tiré les enseignements. Une session spéciale a été l'occasion pour les (anciens) présidents d'EUROPARC de se réunir et de réfléchir à l'héritage de l'organisation et aux besoins futurs en matière de gestion des aires protégées. En parlant de l'avenir, grâce au soutien généreux de la Fondation Alfred Toepfer, nous avons pu inviter 14 jeunes à participer gratuitement.

Pendant la Conférence, les visites sur le terrain et les manifestations culturelles ont renforcé notre vision commune de la protection, de la gestion et de la restauration du patrimoine naturel et culturel de l'Europe.

Pour en avoir plus sur la Conférence, veuillez consulter le rapport disponible ici.

- 1 C'est en comprenant notre passé et notre présent que nous pouvons bâtir l'avenir : celui dont nous avons besoin et que nous appelons de nos vœux.
- 2 Pour vivre en harmonie avec la nature, instaurer un climat stable et se débarrasser de la pollution, l'homme doit impérativement changer de comportement et de manière d'agir.
- 3 Contact et interconnexion avec la nature. Saisissez toutes les occasions de sortir et de passer du temps dans la nature.
- 4 Il est nécessaire d'aller au contact des consommateurs, des chefs d'entreprise ou d'autres parties prenantes. Un changement de comportement est nécessaire.
- 5 Il ne faut jamais cesser de s'émerveiller face à la beauté de la nature et des paysages. Les aires protégées jouent un rôle pédagogique essentiel pour reconnecter la société à la nature.
- 6 La nature est partout : dans les aires naturelles, les paysages culturels, les villes et les villages. Tous forment un tout. Les nouvelles technologies peuvent nous aider.
- 7 Une feuille de route est nécessaire pour organiser le changement, chacun y jouant un rôle, individuellement et collectivement.

Grâce à une coopération à l'échelle internationale, nous pouvons apprendre les uns des autres et faire en sorte que cette vision devienne réalité.

Pour garantir un impact durable, une déclaration de la conférence a été établie : elle compte sept étapes qui servent d'inspiration et de guide pratique concernant toutes les actions que le réseau EUROPARC peut désormais entreprendre afin que nous puissions tous à l'avenir vivre en parfaite harmonie avec la nature.



EUROPARC fête ses 50 ans

Depuis 50 ans, EUROPARC fait le trait d'union entre les populations et les parcs. Nous avons ainsi voulu mettre en lumière ces liens et les personnes qui les font vivre lors de nos célébrations. Ce projet repose sur notre principe selon lequel nos efforts en commun doivent être consentis dans la joie et la bonne humeur !

Pour ce faire, la Fédération EUROPARC s'est entretenue avec de nombreux membres et a consulté plus de 50 ans de journaux et de photographies, illustrant l'évolution de la gestion des aires protégées et le rôle unique qu'EUROPARC a joué en la matière au fil des décennies. Dans le cadre de la campagne vidéo, qui met en avant ce

Les délégués ont pu apporter leur contribution lors de la conférence. © PDF-Grafie





Festival des paysages dans le cadre de la Conférence. © PDF-Grafie

que signifie EUROPARC pour ses membres, 18 vidéos ont été réalisées. Ensemble, ces vidéos ont recueilli plus de 15 000 vues et affichages sur YouTube, Facebook, Instagram, LinkedIn et X.

Sans oublier le livre d'histoires interactif de la Fédération EUROPARC, lancé lors de la cérémonie de remise des prix de la Conférence. Regroupant des vidéos, des photos, des discours et des textes, ce livre résume l'essence de l'activité d'EUROPARC : rassembler les populations et les parcs.

Découvrez le livre d'histoires d'EUROPARC ici.

Webinaires

Nos webinaires constituent l'un de nos outils de mise en réseau et de partage d'expérience les plus populaires et les plus faciles d'accès. Abordant un vaste éventail de thèmes pertinents en matière de gestion des aires protégées, 1 358 personnes ont assisté à dix webinaires en 2023. Nous touchons à un public toujours plus nombreux étant donné que les enregistrements des webinaires sont disponibles sur YouTube. Prenant la forme d'études de cas et de présentations d'experts, ces enregistrements aident à comprendre les meilleures pratiques dans tous les domaines de nos activités.

Pour en savoir plus sur les webinaires 2023 ici.



Podcasts

Les podcasts d'EUROPARC, « Les voix des parcs », viennent élargir notre panel d'outils de partage d'expériences et de diffusion de nos messages consacrés à l'importance des aires protégées pour la société. Nous avons produit trois podcasts en 2023 : deux étaient consacrés à la restauration de la nature dans les aires protégées et un, à notre jubilé d'or. Dans ce dernier, des conversations menées avec d'anciens présidents d'EUROPARC ont permis d'en savoir plus sur les personnes et manifestations intervenues dans le cadre de notre anniversaire.

Vous pouvez écouter les podcasts ici.

Nous rendons hommage à ceux qui ont bâti notre histoire et qui nous ont quittés en 2023. L'occasion de leur témoigner notre gratitude pour leur contribution.

- ⊙ Prof. Dr Hans Köpp, qui a travaillé en étroite collaboration avec Alfred Toepfer et Rauno Vassinen, a été l'un des pères fondateurs de la Fédération EUROPARC et le rédacteur en chef du bulletin EUROPARC de 1973 à 1985.
- ⊙ Dr Rauno Väisänen a été deux fois membre du Conseil. Fondateur et président de la Section Nord-Baltique, il a reçu la médaille Alfred Toepfer. Fidèle partisan d'EUROPARC, il a été un fervent défenseur de toute coopération internationale.
- ⊙ Wilf Fenten, ancien directeur d'EUROPARC consulting et membre du comité d'évaluation de la Charte européenne du tourisme durable. Il a en outre contribué à divers projets.
- ⊙ Dr Arnold Boer, ancien membre du conseil d'EUROPARC et trésorier. Il a contribué avec ferveur au programme transfrontalier depuis sa création.
- ⊙ Gordon Miller, père fondateur de la Fédération internationale des gardes forestiers et lauréat de la médaille Alfred Toepfer.

Mehr über die Beiträge dieser Persönlichkeiten erfahren Sie hier.

Protected Areas In-Sight

Nous avons consacré l'édition annuelle de notre publication à la Conférence, tout en célébrant notre 50e anniversaire. Cette publication comporte 15 articles rédigés par nos membres, qui reviennent sur la manière dont les aires protégées d'Europe rassemblent populations et parcs, tout en préservant notre héritage naturel.



Découvrez PA Insight ici.

Commissions

Pour le renforcement des capacités, il est essentiel de réunir des experts autour d'une table. Nos commissions membres permettent de prendre directement part à des discussions sur des sujets précis. Elles opèrent à deux niveaux : en tant que groupe de base qui œuvre à respecter l'ordre du jour convenu et en tant que groupe consultatif, fournissant des contributions, des idées et des informations. Actuellement, quatre commissions et trois groupes de travail agissent grâce à la participation de divers membres. Vous trouverez des informations sur leur travail tout au long de cette publication.

En savoir plus sur les commissions ici.

- ⊙ Commission Agriculture durable et Aires protégées
- ⊙ Commission Europe : santé des parcs, santé des populations
- ⊙ Commission périurbaine
- ⊙ Commission efficacité de la gestion
- ⊙ Groupe de travail Tourisme durable
- ⊙ Groupe de travail Coopération transfrontalière
- ⊙ Groupe de travail Parcs naturels régionaux d'Europe

Promouvoir une plus grande inclusion et équité au sein et sous l'impulsion de notre réseau



Vous pouvez visionner le webinar ici.

Soutien à l'Ukraine

Toutes nos actions sont placées sous le signe conjoint du respect, de l'attention et de l'empathie. La guerre qui fait rage actuellement en Ukraine a des effets dévastateurs sur la population et l'environnement. En collaboration avec la section espagnole d'EUROPARC, la Fédération EUROPARC a organisé un webinar spécial au cours duquel Anastasiia Drapaliuk, professionnelle ukrainienne locale travaillant à la protection de la biodiversité ukrainienne, a fait part de son histoire avec le réseau. En outre, nous avons réitéré notre appel aux dons pour venir en aide aux aires protégées ukrainiennes, ce qui a suscité de nombreuses réactions positives.



Renforcement du statut des aires protégées pour une nature plus forte et plus durable

EUROPARC sensibilise les décideurs politiques au rôle des aires protégées dans la résolution des problèmes auxquels sont confrontées les populations et la nature. Par nos actions de sensibilisation, nous veillons à ce que les parcs et aires protégées bénéficient du soutien et de la reconnaissance qu'ils méritent. En encourageant notre réseau à collaborer au-delà des frontières et des secteurs, nous nous penchons ensemble sur certaines questions parmi lesquelles l'atténuation du changement climatique, la santé et le bien-être, la biodiversité et l'agriculture.





Promotion de la valeur et des avantages des aires protégées en réponse aux défis environnementaux et sociétaux

Il est essentiel à l'action d'EUROPARC d'avoir une incidence sur la politique. Nous nous efforçons de faire en sorte que les décideurs politiques reconnaissent et intègrent les valeurs et avantages des aires protégées dans leurs programmes. Notre priorité consiste à renforcer le développement et la mise en œuvre des politiques et stratégies européennes et mondiales pertinentes en affirmant le rôle et la fonction des aires protégées et des sites Natura 2000 dans les États membres de l'UE et à travers l'ensemble de l'Europe.

En 2023, nous avons élaboré un plan d'action concernant la stratégie politique et de défense d'EUROPARC pour 2030. Ce plan vise à mettre en œuvre et à suivre les progrès réalisés dans le cadre de notre travail politique. Nous nous concentrons sur les politiques de biodiversité, les pratiques de gestion, la

promotion des synergies entre les projets et les différents domaines d'action, le tout ayant des effets positifs sur nos efforts de politique et de défense.

Groupe consultatif sur les politiques

Nous mettons en place un nouveau groupe consultatif sur les politiques (Policy Advisory Group-PAG) dont les conseils permettront d'améliorer nos canaux de coopération et de recueillir des informations sur les questions politiques. Le PAG sera composé d'experts dans différents domaines politiques. Nous avons identifié des domaines de travail prioritaires et dressé une liste de candidats potentiels, issus de notre réseau, avec l'aide du Conseil et des sections. Les candidats ont reçu leur invitation et le PAG commencera à prodiguer ses conseils à EUROPARC en 2024.



Parlement européen à Bruxelles. @EUROPARC

Coopération avec les institutions de l'UE et d'autres organisations

Pour garantir la contribution des aires protégées et des sites Natura 2000 à la politique et à la mise en œuvre des objectifs de préservation, nous avons entretenu une coopération régulière avec le Parlement européen, la Commission européenne et le Comité européen des régions. Au nom de nos membres, nous avons pris part à des groupes d'experts, des comités et des intergroupes, à la fois en présentiel à Bruxelles et en ligne. Parmi les manifestations et initiatives importantes à l'échelle de l'UE, nous avons pris part à la Semaine verte, aux événements LIFE, à la Semaine des régions et aux Prix Natura 2000. Toutefois, une partie importante de notre réseau opère en dehors de l'UE et le rôle que nous jouons au sein de la Convention de Berne du Conseil de l'Europe est essentiel.

La Fédération EUROPARC a continué de collaborer étroitement avec d'autres organisations pour aller de l'avant dans son action politique. Notre participation active à des conférences, à des ateliers et à des réunions

techniques nous permet de recueillir des informations, de partager connaissances et expertise, ainsi que de coordonner des actions en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques. En 2023, les discussions ont porté sur la biodiversité, la restauration et les objectifs en matière d'aires protégées. Nous avons contribué aux réunions de la direction générale de l'environnement (DG ENV) de l'UE et aux groupes de travail thématiques du Forum européen de l'habitat (EHF) (aires protégées, restauration de la nature, pollinisateurs).

Loi européenne sur la restauration de la nature

La Fédération EUROPARC a suivi de près le processus législatif de la loi de l'UE sur la restauration de la nature et a travaillé activement pour soutenir son adoption. La législation proposée sera essentielle pour le rétablissement de la nature et nous nous engageons à faire en sorte que les aires protégées puissent contribuer activement à sa mise en œuvre.

Plutôt que de formuler notre politique sur cette question, nous avons décidé de contribuer aux débats et au processus législatif en collaboration avec d'autres ONG. Nous avons souscrit à des lettres et positions officielles adressées aux institutions et décideurs de l'UE à des moments stratégiques du processus. Nous avons également pris part à des initiatives de communication, comme la campagne #restorenature.eu promue par Birdlife, le BEE et le WWF, en participant à ce que l'on appelle une « tempête Twitter » et en rédigeant des messages destinés aux réseaux sociaux. En outre, nous avons dispensé des informations à nos membres afin de soutenir l'approbation d'une loi ambitieuse sur la restauration de la nature.

Nous avons contribué activement à la plate-forme de l'UE pour la biodiversité et au groupe d'experts consacré aux directives sur la nature (NADEG) en partageant les contributions de notre réseau :

- ⊙ Mise en œuvre de la stratégie de biodiversité
- ⊙ Loi sur la restauration de la nature
- ⊙ Directives sur la nature
- ⊙ Coexistence avec les grands carnivores
- ⊙ Objectifs des États membres en matière d'aires protégées
- ⊙ Efficacité de la gestion des aires protégées
- ⊙ Groupe d'experts concernant le secteur marin

Coexistence avec les grands carnivores

Le retour des grands carnivores reste un sujet brûlant à travers toute l'Europe. La Fédération EUROPARC a participé activement à la plate-forme de l'UE consacrée à la coexistence entre l'homme et les grands carnivores en prenant position dans des réunions de coordination avec le secrétariat et la Commission européenne (CE), ainsi qu'en contribuant à la réunion plénière annuelle. Nous avons également partagé des exemples de bonnes pratiques, comme l'étude de cas d'un berger du parc national de Sibillini (IT) présentée lors de la séance plénière de 2023. À l'occasion de la conférence EUROPARC, un atelier a été organisé sur la boîte à outils mise au point par la plate-forme européenne. En outre, nous avons également fait part de nos inquiétudes concernant l'initiative de la CE visant à réduire la protection des loups. En réponse, nous avons coordonné des opérations à ce sujet avec d'autres ONG.

Conseil de l'Europe - CdE

Comme les membres d'EUROPARC dépassent de loin les 27 pays de l'UE, nous avons entretenu notre étroite coopération avec le Conseil de l'Europe en mettant l'accent sur les aires protégées et la biodiversité par le biais de la Convention de Berne. La représentation au sein du CdE permet à EUROPARC de travailler étroitement à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et de stratégies pertinentes afin de refléter les perspectives des aires protégées de toute l'Europe. EUROPARC peut ainsi faciliter la diffusion des connaissances et de l'expertise, en particulier auprès des membres pour lesquels la Convention de Berne constitue le principal cadre européen en matière de nature. La Fédération EUROPARC contribue également à assurer la cohérence entre les politiques de l'UE et les initiatives du Conseil de l'Europe.

Dans ce cadre, nous avons pris part activement à la Conférence des organisations internationales non gouvernementales à Strasbourg, en participant à l'élaboration de la vision et du plan stratégique de la Convention de Berne pour 2030. En outre, nous avons contribué à l'effort du Conseil de l'Europe qui vise à ce qu'un environnement sain soit reconnu comme un droit de l'homme.



LIFE UrbanGreeningPlans

L'achèvement du projet LIFE UrbanGreeningPlans marque un jalon important après deux ans d'efforts menés sans faiblir dans cinq villes européennes, en collaboration avec deux ONG. Notre santé et notre bien-être dépendent de la capacité des villes à mettre en œuvre des plans de verdissement urbains efficaces. L'élaboration de ces plans doit s'appuyer sur des solutions fondées sur la nature, en laissant de la place aux espaces verts et à la surveillance.

Les plans de verdissement urbain, l'infrastructure verte et les solutions fondées sur la nature sont amenés à devenir essentiels pour que les villes puissent s'attaquer efficacement aux crises pressantes en matière de biodiversité et de climat. Le projet a ainsi collecté et diffusé un vaste panel d'expériences provenant des principales villes actives dans ce domaine. Ces informations précieuses sont disponibles sous différents formats auprès d'un pôle de connaissances en ligne. Elles constituent des ressources durables pour les planificateurs, les gestionnaires de parcs et les décideurs politiques.

Découvrez ici le pôle de connaissances sur les plans d'écologisation.



CONFERENCE OF INGOs
OF THE COUNCIL OF EUROPE
CONFERENCE DES OING DU
CONSEIL DE L'EUROPE

En savoir plus sur la Convention de Berne ici.



The Life UrbanGreeningPlans project has received funding from the LIFE Programme of the European Union.

Développement et enrichissement des partenariats intersectoriels

Agriculture durable et aires protégées

Les alliances conclues entre les aires protégées et les organisations d'autres secteurs sont essentielles pour influencer les politiques et donner naissance à des pratiques innovantes. L'engagement de la Fédération EUROPARC et les efforts qu'elle déploie en permanence pour promouvoir et valoriser les pratiques agricoles durables, tant au sein des aires protégées qu'à proximité, se sont poursuivis en 2023. Le document d'orientation intitulé « Les aires protégées en tant que laboratoires pour l'agriculture durable » a fait l'objet d'efforts de promotion plus soutenus.

La Commission Agriculture durable a poursuivi son action en 2023. Elle a étudié de près diverses options pour soumettre une demande de projet visant à élaborer une Charte de l'agriculture durable. En outre, d'autres propositions à soumettre en 2024 sont actuellement à l'étude.

Nous avons par ailleurs poursuivi notre action politique en dialoguant avec les institutions de l'UE et les ONG partenaires. L'engagement de la Fédération EUROPARC dans la Coalition européenne pour la politique alimentaire (European Food Policy Coalition) et dans la plate-forme des ONG de la PAC témoigne de notre volonté de favoriser la coopération et les échanges de connaissances sur les développements de la politique agricole en Europe.

Programme transfrontalier

Le programme des parcs transfrontaliers d'EUROPARC promeut et facilite une meilleure gestion coopérative des aires protégées européennes et de leur héritage naturel et culturel. En 2023, le Parc Transfrontalier Binntal Veglia Devero (IT/CH) a soumis une candidature pour le renouvellement. En outre, nous avons entamé un dialogue constructif avec plusieurs régions qui ont manifesté leur intérêt pour le programme, jetant ainsi les bases d'une future expansion du réseau.

Le groupe de travail Coopération transfrontalière a joué un rôle essentiel dans l'avancement du programme en organisant un stand dans le cadre de la Conférence EUROPARC et en facilitant les discussions avec de nouveaux membres potentiels parmi lesquels le Parc pyrénéen des trois nations (ES/AD/FR), le Secrétariat commun de la Mer des Wadden (NL/DE/DK), les Dunes de Flandres (FR/BE) et le Réseau des parcs des Dinarides dans les Balkans.

En savoir plus sur TransParcNet ici.



Participants à la réunion TransParcNet 2023. © A. Claassen

La réunion TransParcNet a été consacrée à la coopération transfrontalière pour faire face aux catastrophes naturelles exacerbées par le changement climatique. Organisé par le parc naturel germano-néerlandais de Maas-Schwalm-Nette, l'événement a rassemblé 35 participants venus de 13 pays. Les échanges se sont concentrés sur les stratégies collaboratives en matière de prévention et de gestion des catastrophes, avec des présentations soulignant la gestion des incendies, la prévention des inondations et l'impact sur les écosystèmes de certaines activités humaines parmi lesquelles l'exploitation minière du lignite. Les experts ont souligné l'interconnexion des aires protégées et la nécessité de réponses coordonnées. La réunion a également abordé la question de l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans les plans de gestion des parcs.

En savoir plus sur l'événement ici.

Nouveau partenariat avec Rewilding Europe

La Fédération EUROPARC travaille en étroite collaboration avec de nombreuses autres ONG. Nous avons été ravis d'officialiser l'une de nos alliances lors de la Conférence EUROPARC aux Pays-Bas avec Rewilding Europe. Cette collaboration permettra à nos organisations d'unir leurs forces afin de défendre et souligner les efforts fructueux consentis par les aires protégées en matière de restauration de la nature. L'objectif est de servir de source d'inspiration et de motivation pour d'autres intervenants dans le domaine des paysages au sens large. Un plan de travail commun sera lancé en 2024.





Amélioration du statut de la nature sur terre et en mer et du lien entre les populations et la nature

La Fédération EUROPARC contribue à une société où l'accès équitable à la nature et la possibilité d'en profiter constituent des valeurs fondamentales. Nous soutenons des initiatives qui favorisent une relation durable entre les populations et la nature. Notre réseau encourage les professionnels des aires protégées à améliorer leurs pratiques, à intégrer la jeunesse et à inciter chacun à participer à cette entreprise.



Nature Park Maas-Schwalm-Nette. © Lisa Bardot



Participants à l'atelier NaturaConnect à Leipzig. © Hildegard Meyer

Amélioration de la gouvernance, de la planification et de l'efficacité de la gestion des aires protégées

Commission Efficacité de la gestion

Nous n'avons pas besoin de plus de parcs sur le papier. Au lieu de cela, nous avons besoin d'aires protégées qui soient gérées efficacement et appréciées par ceux qui les habitent ou vivent à proximité.

Pour mener ce travail au niveau européen, le Conseil d'EUROPARC a mis en place une nouvelle Commission Efficacité de la gestion, composée de huit experts. Au cours de l'année, cette Commission s'est réunie régulièrement en ligne et une fois en présentiel. Elle a joué un rôle essentiel dans l'élaboration d'une nouvelle demande de projet : LIFE PAME EUROPE. La proposition de projet, visant à développer une méthodologie européenne pour l'évaluation de l'efficacité de la gestion des aires protégées, a été soumise en septembre. La proposition a été acceptée et ce nouveau projet débutera en 2024. La plupart des membres de la Commission participeront à ce nouveau projet en tant que partenaires et conseillers.

Horizon Europe NaturaConnect

Pour que la nature soit gérée efficacement, il est également indispensable d'améliorer les liens qui unissent nos espaces naturels.

En 2023, NaturaConnect a poursuivi sa mission visant à concevoir un Réseau Transeuropéen d'aires protégées cohérent et résilient et à soutenir les États membres de l'UE dans leurs efforts pour atteindre l'objectif 30x30. En début d'année, le projet a lancé ses processus d'engagement des parties prenantes à Bruxelles lors d'un événement participatif organisé par EUROPARC. Les parties prenantes ont été interrogées quant aux facteurs favorables et aux obstacles à la mise en place d'aires protégées connectées en Europe. Plus de 70 participants ont fourni des informations précieuses. Ils ont souligné la nécessité d'identifier soigneusement les zones capables d'accueillir des systèmes d'énergie renouvelable sans nuire à la protection de la nature, d'identifier des critères spécifiques pour surveiller la connectivité, et de renforcer les efforts de diffusion et de communication des résultats de la recherche auprès des autorités nationales et infranationales.

Tout au long de l'année, nous avons soutenu plusieurs autres activités d'engagement dans le cadre du projet et veillé à ce que les contributions des parties prenantes soient prises en compte dans la recherche. Pour partager des informations sur NaturaConnect avec le réseau EUROPARC, un stand a été organisé dans le cadre de la Conférence EUROPARC 2023.

Pour assurer une gestion et une planification efficaces de la nature, différents secteurs doivent également collaborer. Ainsi, les résultats obtenus par nos partenaires de recherche dans le cadre du projet ont été mis à la disposition des professionnels de la préservation sur le terrain. La Fédération EUROPARC développé un cours d'auto-apprentissage, à suivre à son rythme. Ce cours est disponible auprès de l'Académie européenne de la nature (ENA). Il regroupe plusieurs modules consacrés à la planification de la préservation, à l'engagement des parties prenantes et aux mécanismes de financement. Nous avons également mis en place une plate-forme d'évaluation des besoins en formation, qui permet d'identifier les compétences indispensables à la planification et à la mise en œuvre des aires préservées et protégées.

En savoir plus sur le projet ici.

Parmi les jalons atteints par le projet, citons :

- ⊙ Projet pilote concernant les configurations possibles du réseau transeuropéen de la nature (RTE-N) sur la base des données disponibles.
- ⊙ La participation à trois séminaires biogéographiques a suscité l'intérêt de plusieurs États membres qui se sont appuyés sur les conclusions et données du projet pour nourrir leurs propres engagements. Les études de cas NaturaConnect ont soutenu les efforts déployés par les pays pour préparer leurs engagements et identifier les priorités pour la mise en œuvre du RTE-N au niveau national en Finlande, au Portugal et en France.
- ⊙ Un document d'orientation destiné à soutenir les projets de connectivité en Europe à tous les niveaux a été rédigé et sera disponible en 2024.
- ⊙ Des progrès ont été réalisés dans l'identification des meilleures pratiques en matière de gouvernance des aires protégées, grâce aux contributions des membres d'EUROPARC. Les instruments de financement sont en cours de révision et de compilation dans des fiches d'information qui seront disponibles en 2024.
- ⊙ Un cadre de scénarios pour le RTE-N a été défini dans le cadre d'un processus participatif sur la base du Nature Futures Framework (NFF) de l'IPBES.



NaturaConnect receives funding under the European Union's Horizon Europe research and innovation programme under grant agreement number 101060429

Événement d'engagement des parties prenantes NaturaConnect à Bruxelles. © Fédération EUROPARC





Photo gagnante de la Journée européenne de la jeunesse dans les parcs par Will George. © Cairngorms Junior Rangers

Implication de la jeunesse dans le travail des aires protégées

Actions de la jeunesse

Un retour sur les 50 ans d'EUROPARC permet de se rendre compte une fois de plus à quel point il est important de s'intéresser à l'avenir et de former la prochaine génération de professionnels de la nature ! À ce titre, nous sommes ravis d'annoncer l'essor du programme des jeunes gardes forestiers : 12 nouveaux parcs ont signé l'accord de partenariat, s'engageant à travailler et à œuvrer à long terme pour les jeunes.

En point d'orgue : le camp international des jeunes gardes forestiers. La 19^e édition s'est tenue dans la commune de Frederikshavn, au Danemark. Elle a été couronnée de succès, comptant 60 participants venus de 17 aires protégées. En outre, le parc national de Gauja, en Lettonie, a accueilli sur 3 jours le séminaire des jeunes des pays nordiques et baltes, consacré aux outils et techniques de communication efficaces.

La communauté Youth+ a agi tant au niveau local qu'international. Un groupe de neuf personnes a rejoint l'équipe centrale des jeunes de la conférence, organisant des événements pour la jeunesse et soutenant des événements destinés à tenir compte des perspectives de la jeune génération.



La Fédération EUROPARC a organisé deux webinaires axés sur la jeunesse : l'un pour renforcer les compétences des mentors en matière de protection des données, de sauvegarde et de visibilité, et l'autre pour promouvoir les actions de Youth+ à l'occasion d'un événement en marge de la Semaine verte de l'UE intitulé « La jeunesse : trait d'union dans les zones rurales ». Pour que la voix des jeunes soit davantage entendue, un nouvel épisode a été ajouté au podcast d'EUROPARC, intitulé « Les jeunes au service de la restauration de la nature ».

Le projet pilote de « Journée européenne de la jeunesse dans les parcs » a été couronné de succès, avec 20 événements organisés dans 10 pays, bénéficiant également d'une large visibilité sur les réseaux sociaux. Les jeunes gardes forestiers de Cairngorms ont remporté le concours de photos intitulé « Our Nature, Our Future » (Notre nature, notre futur). Les réactions ont été telles qu'il a été décidé d'en faire un événement annuel qui se déroulera désormais le 15 septembre, à l'image de la Journée européenne des parcs.

Conseil de la jeunesse

Pour renforcer notre engagement en faveur de l'autonomisation des jeunes au sein de notre réseau, nous avons créé en 2023 le Conseil de la jeunesse d'EUROPARC. Il se compose de 9 passionnés, issus de 9 pays et sélectionnés par des jeunes. Les deux prochaines années, ils permettront de mieux faire entendre la voix des jeunes dans les actions d'EUROPARC et agiront en tant qu'ambassadeurs des aires protégées.

En savoir plus sur le Conseil de la jeunesse d'EUROPARC ici.

En savoir plus sur les programmes de la jeunesse EUROPARC ici.



Camp international des jeunes gardes forestiers au Danemark. © James Jackson



Les lauréats de la bourse Alfred Toepfer 2023 à la conférence EUROPARC aux Pays-Bas en compagnie du président Michael Hošek (tout à droite) et d'Andreas Holz, membre du Conseil de la Fondation Alfred Toepfer (tout à gauche). © PDF-Grafie

Bourse Alfred Toepfer

Il est essentiel de donner aux jeunes professionnels les moyens et l'opportunité de former un réseau et d'apprendre au-delà des frontières si nous voulons que la prochaine génération de gestionnaires de la nature soit compétente. La bourse Alfred Toepfer pour l'héritage naturel permet à de jeunes professionnels de visiter d'autres aires protégées et d'apprendre auprès d'experts sur le thème de leur choix. Découvrez les lauréats 2023 :



Emmanuelle Déon



Emmanuelle est responsable de projet en tourisme durable au Parc régional Montagne de Reims. Grâce à sa bourse, elle prévoit d'étudier la manière dont les parcs peuvent contribuer au développement d'un tourisme social, favorisant un accès plus inclusif et équitable au tourisme durable, en particulier pour les personnes menacées par la pauvreté. Pour ce faire, elle visitera plusieurs aires protégées en Europe ayant travaillé sur cette thématique, afin d'identifier et de diffuser les meilleures pratiques au sein des parcs européens.

Hayden Bridgeman



Hayden travaille en tant que garde forestier de la zone Nord auprès de l'autorité du parc national New Forest. Elle y dirige une initiative locale visant à faciliter l'accès des réfugiés aux parcs nationaux du Royaume-Uni. Grâce à sa bourse, elle pourra poursuivre sa formation pour surmonter les obstacles auxquels cette communauté est confrontée en matière d'accès à la nature. Pour ce faire, elle étudiera les solutions mises en place par d'autres professionnels pour les communautés marginalisées dans leurs aires protégées.

Lucia Ursu



Lucia travaille en tant qu'éducatrice dans les aires protégées. Elle a pu constater de visu le rôle vital que jouent les parcs dans la promotion du développement durable et la préservation de notre héritage naturel. Elle est convaincue que l'éducation en matière de développement durable est essentielle pour construire un avenir plus durable, non seulement pour les aires protégées, mais également pour la nature en général. Grâce à cette bourse, elle

souhaite approfondir ses connaissances en éducation au développement durable et exercer un impact positif sur sa communauté et au-delà.

Ces chanceux seront les derniers lauréats de bourses Alfred Toepfer. À la suite des changements intervenus au sein de la Fondation Alfred Toepfer, ces précieux voyages d'étude ne seront plus financés. La Fédération EUROPARC souhaite toutefois mettre en place une nouvelle bourse EUROPARC destinée aux jeunes professionnels. Elle s'efforcera de la développer en 2024.

Encourager tout le monde à s'occuper des parcs

Médaille Alfred Toepfer

La médaille Alfred Toepfer est décernée aux personnes ayant apporté une contribution significative à la préservation de la nature en Europe. Elle est décernée lors de la cérémonie de remise des prix de la Conférence EUROPARC.

En 2023, elle a été attribuée dans le cadre de notre 50e anniversaire. Ce prix a été remis au professeur Hans Köpp qui a joué un rôle essentiel dans les années de fondation de la Fédération EUROPARC, aux côtés d'Alfred Toepfer. Fin 2022, nous avons eu le privilège de le rencontrer chez lui à Göttingen, pour en savoir plus sur les débuts de la Fédération. Cela avait été un bonheur de l'entendre nous narrer ses anecdotes.

C'est donc avec énormément de tristesse que nous avons été informés du décès du Dr Köpp en juin 2023. Sa contribution à la Fédération EUROPARC, notamment en tant qu'éditeur du bulletin, ne saurait être sous-estimée. Notre réseau lui vouera à jamais une grande estime.

Nous avons eu la chance de pouvoir inviter son fils, le Dr Matthias Köpp, qui a pu recevoir le prix au nom de son père. Son émouvant discours de remerciement nous a permis de constater à quel point l'engagement de son père au sein de la Fédération avait marqué l'enfance de Matthias, soulignant une fois de plus l'impact de la Fédération sur la vie des gens, bien au-delà du contexte « professionnel ».

En savoir plus sur Dr Köpp ici.



Matthias Köpp reçoit le prix au nom du Dr Hans Köpp. © PDF-Grafie



Journée européenne des parcs

Grâce au soutien de nos membres et partenaires, la Journée européenne des parcs a été une nouvelle fois couronnée de succès ! Sur le thème « Building on our roots » (Bâtir en s'appuyant sur nos racines), la Fédération EUROPARC a invité les parcs et aires protégées à explorer leur héritage : de l'héritage naturel que les parcs protègent à l'héritage de l'organisation de gestion. L'objectif était de sensibiliser à la responsabilité qui est la nôtre de préserver cet héritage naturel et culturel pour les générations futures et de découvrir la manière dont nous pouvons le développer.

Notre site Web recense 156 événements, mais bien d'autres ont eu lieu sur le terrain.

En outre, l'événement a fait le « buzz ». Des centaines de publications sur les médias sociaux concernant cette journée spéciale ont permis d'atteindre des milliers de personnes. Les directives officielles ont été consultées plus de 1 700 fois, ce qui témoigne du grand intérêt des parcs et aires protégées pour cette événement.

La Journée européenne des parcs reste l'un des événements les plus importants d'EUROPARC pour donner un coup de projecteur au travail et aux services des aires protégées.

En savoir plus sur la Journée européenne des parcs 2023 ici.



Promotion des outils et des approches de développement durable pour les populations et la nature

La Fédération EUROPARC soutient activement les parcs et aires protégées d'Europe afin qu'ils deviennent à l'avenir les acteurs du changement pour le bien de notre climat, de notre biodiversité et de notre santé. Les valeurs et principes qui caractérisent notre organisation permettent d'améliorer de manière tangible les pratiques de gestion qui stimulent l'investissement et nous permettent de faire de notre vision une réalité : Nature durable, valorisée par les populations et défendue par les membres d'EUROPARC.

Markerwadden NP Nieuw Land
© EUROPARC

Renforcement du rôle des aires protégées en matière de santé et de bien-être



Studienreise im Rahmen des GREENHEALTH-Projekts in die Sierra Espuña, Region Murcia, Spanien. © GREENHEALTH-Projekt

Commission Europe : santé des parcs, santé des populations

Nous considérons la nature durable des parcs et aires protégées d'Europe comme un atout majeur pour la santé et le bien-être. En 2023, la Commission Europe : santé des parcs, santé des populations (HPHPe) a poursuivi ses travaux visant à aider les aires protégées à obtenir de meilleurs résultats en matière de santé pour la population. Elle a apporté des contributions au groupe de spécialistes en santé et en bien-être de la CMAP-UICN et s'est exprimée lors de l'événement intitulé « Nature-inclusive : boost national parks and health » (Respect de la nature : un coup d'accélérateur pour les parcs nationaux et la santé) qui s'est tenu en juin 2023 au Bureau des parcs nationaux aux Pays-Bas.

Intitulé « Connection to Nature: supporting people living with dementia and their carers » (Connexion à la nature : soutien aux personnes atteintes de démence et à leurs soignants), le webinaire a eu lieu en juillet et a été le premier événement consacré à une condition médicale spécifique.

En octobre, lors de la Conférence EUROPARC, le « walkshop » intitulé « Five ways to healthier people and healthier parks » (Cinq voies pour des populations et des parcs plus sains) a permis aux participants d'expérimenter l'approche des 5 voies du bien-être dans un parc urbain local.

Le projet Interreg Europe GREENHEALTH a été approuvé et a débuté en mars 2023. La Commission HPHPe a jeté les bases de la coopération avec six nouvelles régions partenaires et a fourni un cadre méthodologique s'appuyant sur la boîte à outils HPHPe. La Commission demeure le principal conseiller du projet.



Interreg Europe GREENHEALTH

En mars 2023, la Fédération EUROPARC a lancé un nouveau projet innovant axé sur la relation qui existe entre la nature et le bien-être. Le projet Interreg Europe GREENHEALTH vise à instaurer des liens entre les politiques de santé et d'environnement, et à intégrer des initiatives de santé humaine aux programmes des aires protégées. Le projet est dirigé par la région de Murcie et la Direction générale de l'environnement naturel, en Espagne. Nous sommes le partenaire consultatif pour la communication, le renforcement des capacités et l'engagement. Autrement dit, nous avons jeté les bases d'une coopération avec six nouvelles régions partenaires, dont certaines ne font pas partie des membres d'EUROPARC.

La Commission HPHPe a apporté un soutien de poids au partenariat en proposant une formation lors de la réunion de lancement en mai 2023. Une session en ligne a donc été organisée concernant le programme HPHPe et sa boîte à outils, ainsi qu'un « forum de réflexion

créative et de discussion ». L'objectif était d'« encadrer » les bonnes pratiques potentielles des six régions du projet, sur la base des conclusions des études régionales du projet. La boîte à outils HPHPe sert de boussole, guidant la méthodologie du projet. Elle permet de mettre en évidence les facteurs propices à une coopération fructueuse et à des initiatives régionales ou locales réussies qui permettent d'obtenir simultanément des résultats en matière de santé et de biodiversité.

Pour partager des informations sur GREENHEALTH au sein de notre réseau, nous avons profité de l'occasion pour présenter des informations concernant le projet lors de la Conférence EUROPARC 2023.

Tenez-vous au courant des avancées du projet par le biais des plates-formes de réseaux sociaux de GREENHEALTH : Instagram, X, YouTube et Facebook. Abonnez-vous à la lettre d'information consacrée au projet et consultez le site Web correspondant.



Interreg
Europe



Co-funded by
the European Union

GREENHEALTH

En savoir plus sur le projet ici.

***En savoir plus sur
HPHPe ici.***

*Partenaires du projet GREENHEALTH et parties prenantes lors de la réunion de lancement qui s'est tenue dans la région de Murcie, en Espagne.
© Projet GREENHEALTH*

Amélioration de la gestion des visiteurs et du tourisme durable

Charte européenne du tourisme durable

Le tourisme durable peut servir à guider les visiteurs et à stimuler le développement régional. Il peut également encourager des actions, des activités et des comportements positifs en matière de préservation de la nature chez les visiteurs et les communautés vivant dans les aires protégées. C'est pourquoi, en 2023, nous sommes restés engagés dans le déploiement et la mise en œuvre de la Charte européenne du tourisme durable visant à promouvoir le tourisme durable dans les aires protégées.

Au total, 14 aires protégées ont reçu le prix CETD. Parmi elles, 11 avaient déjà été récompensées et trois l'ont été pour la première fois. Comme toujours, la cérémonie de remise des prix CETD s'est tenue au Parlement européen, à Bruxelles, où nous avons été aimablement accueillis par la députée européenne Tilly Metz, du groupe Les Verts/ Alliance libre européenne.

Le groupe de travail Tourisme durable, nommé en novembre 2022, a été pleinement opérationnel tout au long de l'année 2023. Il s'est réuni tous les deux mois en ligne et a organisé une réunion hybride lors de la 12e réunion du réseau CETD à Bled, en Slovénie. Sur deux jours, cette réunion a été l'occasion pour les 90 participants, venus de 20 pays, de travailler en réseau et d'apprendre les uns des autres.

En juin 2023, la Fédération EUROPARC a été invitée à faire partie du groupe d'experts « Together for EU Tourism » (Ensemble en faveur du tourisme au sein de l'UE) qui vise à faire des recommandations à la DG CROIO concernant différents aspects du tourisme. Plus précisément, la Fédération EUROPARC appartient au sous-groupe « transition verte » qui se concentre sur la durabilité. L'un des principaux aspects abordés est celui des indicateurs et des labels du secteur du tourisme durable.

Bien entendu, nous ne pouvons pas instaurer de tourisme durable sans mettre à contribution les entreprises et les voyageurs. Nous sommes ravis d'annoncer que les parties 2 et 3 de la CETD sont également en cours d'élaboration. En 2023, nous avons accueilli les premiers partenaires commerciaux de la CETD dans les pays baltes.



En savoir plus sur les prix ici.



Deux webinaires très visités ont été organisés :

- Des outils pour un avenir plus vert. Mesure de l'impact environnemental de l'écotourisme dans les aires protégées.
- Quatre avantages d'une meilleure stratégie de marketing et de communication pour promouvoir le développement durable.

Projet SEE et sports de plein air

Outre le tourisme, les sports de plein air constituent un autre secteur exerçant un impact important sur les aires protégées : il est donc essentiel de nouer des liens et de travailler tous ensemble. En 2023, la coopération avec le Réseau européen des sports de plein air (ENOS) a été renforcée par le projet ERASMUS+ consacré à la durabilité et à l'éducation environnementale dans les sports de plein air (projet SEE).

Le projet SEE a duré 3 ans (2020-2023). Il s'est concentré sur le développement de mécanismes de formation des instructeurs, des guides et des responsables, afin de leur enseigner comment communiquer les bonnes pratiques environnementales permettant de réduire l'impact sur l'environnement. Le principal résultat de ce projet est une boîte à outils qui guide la mise en œuvre de l'éducation au développement durable et de la formation à l'environnement dans les cours de sports de plein air. La boîte à outils propose également des activités motivantes et amusantes pour la formation à l'environnement et l'éducation au développement durable.



Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union



ENOS
European Network of Outdoor Sports

Découvrez la boîte à outils pédagogiques ici.



Cérémonie de remise des prix CETD 2023. © EUROPARC

10 bons principes

En 2023, la Fédération EUROPARC a continué de défendre la bonne conduite des aires protégées en poursuivant la promotion de ses 10 bons principes à destination des adeptes de sports de plein air. Ces principes ont été élaborés en collaboration avec ENOS. Pour toucher un public encore plus vaste, nous avons complété le matériel promotionnel existant en plusieurs langues par une série de brèves vidéos. Celles-ci ont été postées sur Instagram, Facebook et YouTube et ont recueilli à elles toutes plus de 10 000 vues.

- 1 Respectez l'environnement naturel et les réglementations.
- 2 Planifiez soigneusement votre activité.
- 3 Prenez soin de vos compagnons à quatre pattes.
- 4 Prenez soin de vous-même et d'autrui.
- 5 Tout le monde souhaite profiter du site.
- 6 Ne laissez aucune trace de votre passage.
- 7 La nuit, il faut laisser les différentes espèces tranquilles.
- 8 Gardez secrets les sites secrets.
- 9 Évitez tout excès de bruit.
- 10 Si vous êtes témoin de quelque chose, signalez-le et agissez.

Découvrez la liste de lecture des vidéos [ici](#).



Symposium SEE 2023. © EUROPARC

Rôle des aires protégées en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation aux nouvelles conditions

Projet Natur'Adapt

Le changement climatique demeure l'un des principaux défis auxquels la nature et l'humanité sont confrontées. Jamais il n'avait été aussi crucial de travailler ensemble à une meilleure compréhension des effets du changement climatique sur notre héritage naturel : nous devons faire entendre notre voix pour défendre le rôle essentiel des aires protégées dans l'atténuation des effets du changement climatique.

Le projet Natur'Adapt a poursuivi le développement d'outils et d'études de cas pratiques afin de servir de source d'inspiration et d'aide aux gestionnaires d'aires protégées dans l'adaptation de leurs pratiques et plans de gestion face au changement climatique. À l'issue du projet LIFE Natur'Adapt et des travaux connexes réalisés en 2023 par le groupe de travail d'EUROPARC consacré au changement climatique, nous avons commencé à explorer les moyens de développer cette initiative en tirant parti des résultats obtenus.

Pour partager les résultats, EUROPARC a organisé un séminaire en ligne, au cours duquel nous avons abordé les études de cas issues des aires protégées ainsi que les stratégies européennes et régionales. Une boîte à outils destinée aux gestionnaires d'aires protégées a été élaborée afin d'améliorer les connaissances en matière d'adaptation au climat. Elle aide les gestionnaires à prendre les engagements et à procéder aux ajustements nécessaires pour minimiser les effets du changement climatique sur les espaces naturels qu'ils protègent.

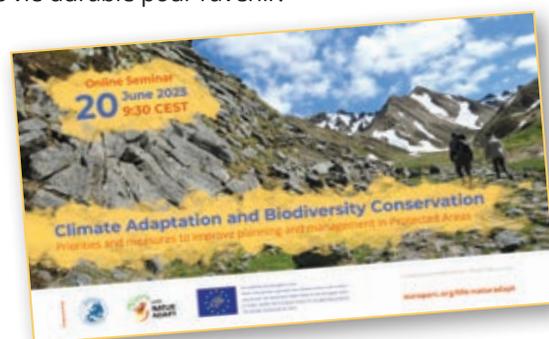


En savoir plus le séminaire en ligne ici.



Engagement en faveur du climat

L'engagement d'EUROPARC en faveur du climat constitue un héritage précieux du projet LIFE Natur'Adapt. Il s'appuie sur les contributions et les recommandations des gestionnaires des parcs pour dialoguer avec les institutions de l'UE, le Conseil de l'Europe et d'autres partenaires du projet. Cet appel à l'engagement vise à accélérer la transition vers une société respectueuse de la nature et résiliente au changement climatique afin de préserver un cadre de vie durable pour l'avenir.



En savoir plus et approuver l'engagement ici.

Adaptation au changement climatique dans les paysages vivants d'Europe

Pour souligner le rôle important que jouent les parcs naturels régionaux (PNR) dans les processus d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets, notre groupe de travail PNR a mis au point une déclaration en matière de climat. Il s'agit d'un outil de sensibilisation destiné aux décideurs politiques et aux autorités dirigeantes afin de stimuler les investissements dans les parcs et une coopération étroite avec ces derniers. La déclaration a été signée officiellement lors de la Conférence EUROPARC qui s'est tenue à Leeuwarden. Elle a été lancée publiquement lors d'un séminaire en ligne en novembre, qui a mis en lumière des exemples spécifiques issus de parcs naturels en Europe et leurs efforts d'adaptation au changement climatique. La déclaration a déjà été signée par dix parcs naturels en Europe.

En savoir plus sur le groupe de travail ici.

Le webinaire est disponible ici.

*Le groupe de travail dédié aux parcs naturels régionaux a signé la déclaration sur le climat lors de la conférence d'EUROPARC 2023.
© PDF-Grafie*



Participants au séminaire de Siggen 2023. © EUROPARC

Renforcement du rôle des aires protégées dans la transition vers une économie verte

Séminaire Siggen consacré aux financements innovants

Les aires protégées peuvent jouer un rôle essentiel dans la transformation de notre système économique vers un rapport plus équilibré avec la nature.

Grâce à une coopération continue avec Palladium et en tenant compte du modèle mis au point dans les parcs nationaux du Royaume-Uni, le séminaire Siggen 2023 a été consacré aux financements innovants pour les aires protégées. Sur la base de cette coopération, le séminaire a exploré les moyens de développer et de mettre en œuvre des mécanismes financiers novateurs pour

soutenir la biodiversité et la restauration des habitats, en s'appuyant sur le travail réalisé avec Palladium. Les délégués au séminaire se sont engagés conjointement à élaborer un concept de projet commun et à identifier les possibilités de financement. Sur invitation de la DG ENV, un concept de projet a été présenté et des opportunités ont été explorées pour un projet LIFE en 2024, mais sans obtenir de financement.

En savoir plus sur le séminaire ici.

Notre réseau européen

Au fil des ans, la Fédération a soutenu la création de sections régionales et nationales pour mieux atteindre ses nombreux objectifs. Ces sections d'EUROPARC travaillent à la mise en œuvre de la stratégie de la Fédération, tout en reflétant les priorités et les caractéristiques des aires qu'elles couvrent. Les sections se sont chargées elles-mêmes de la rédaction des articles.



- ⊙ Section Îles Atlantiques d'EUROPARC
- ⊙ Section d'Europe centrale et orientale d'EUROPARC
- ⊙ Section francophone d'EUROPARC
- ⊙ Section italienne d'EUROPARC/ Federparchi
- ⊙ Section néerlandaise d'EUROPARC
- ⊙ Section Nord-Baltique d'EUROPARC
- ⊙ Section espagnole d'EUROPARC
- ⊙ Nationale Naturlandschaften e.V. (Section allemande d'EUROPARC)

*Les sections signent un nouvel accord lors de la Conférence EUROPARC 2023
© PDF-Grafie*

europarc.org/sections

Section Îles Atlantiques d'EUROPARC

Encore une année de coopération bien remplie et active pour la section Îles Atlantiques d'EUROPARC.

Webinaires

Nous avons poursuivi notre programme de webinaires et, comme les années précédentes, certains d'entre eux ont été organisés en partenariat avec la section Nord-Baltique. Parmi les thèmes abordés, citons :

- ⊙ Perspectives d'utilisation de la diversité des désignations pour protéger nos paysages
- ⊙ Moyens créatifs de nouer le dialogue avec les visiteurs dans les paysages protégés
- ⊙ Étude de la nécessité de diversifier la main-d'œuvre et la gouvernance des paysages protégés
- ⊙ Atténuation, conception respectueuse de la nature et mesures de compensation pour les parcs éoliens côtiers : enseignements tirés des Pays-Bas
- ⊙ Utilisation des big data mobiles pour mieux comprendre les populations dans la nature
- ⊙ Compensations pour la biodiversité
- ⊙ Évaluation des impacts sociaux des aires protégées européennes

Les intervenants, appartenant à différents secteurs et pays, ont apporté leur expérience, leurs idées et leurs points de vue concernant différents sujets et difficultés auxquels sont confrontés les gestionnaires d'aires protégées. Nous avons dialogué en ligne avec plus de 700 personnes provenant de 12 pays différents.

Visites de sites

Cette année, nous avons également organisé une visite pédagogique des travaux de restauration des tourbières menés par Nature Scot à Kirkconnell Flow, dans la région de Dumfries, en Écosse.

Consultation

Au Royaume-Uni, les différentes nations envisagent de désigner de nouveaux parcs nationaux et la section Îles Atlantiques a participé activement aux processus de consultation, tant formels qu'informels, ainsi qu'aux « plongées profondes » du Defra sur les objectifs des aires protégées.

Représentation

La section Îles Atlantiques s'efforce toujours de jouer un rôle représentatif en participant activement aux événements nationaux et en promouvant à la fois la section et le réseau EUROPARC dans son ensemble. Nous

avons ainsi assisté à la conférence et au lancement de Paysages nationaux, à l'atelier Green Finance et au hackathon UN Green Finance, à la conférence de la Fédération EUROPARC aux Pays-Bas, où nous avons également tenu une réunion de section animée et très suivie.

La section Îles Atlantiques a participé activement à plusieurs réunions des sections et a joué un rôle actif dans l'élaboration du nouvel accord de partenariat conclu entre la Fédération EUROPARC et les sections. La section Îles Atlantiques promeut activement toutes les opportunités offertes par le réseau EUROPARC, y compris les webinaires, les bourses, le séminaire Siggen, les événements et les opportunités de développement.

Cette année et l'an prochain, la section Îles Atlantiques se concentrera sur l'EDI, en particulier dans le domaine de la main-d'œuvre et de la gouvernance des aires protégées. Pour ce faire, nous tenons à conclure des partenariats et à nous appuyer sur l'expérience des autres. La section Îles Atlantiques joue un rôle actif pour faciliter les mises en relation.

Nous tenons à maintenir un dialogue constant avec nos collègues européens et tentons de faciliter la collaboration entre nos membres, ainsi qu'entre les membres d'autres sections et le réseau plus vaste d'EUROPARC, incluant ses commissions et groupes de travail.



Visite d'un site de restauration des tourbières à Kirkconnell Flow, Écosse. © Anita Prosser



EUROPARC
Atlantic Isles

En savoir plus sur la section ici.

Section d'Europe centrale et orientale d'EUROPARC

La section a eu le plaisir de célébrer le 50e anniversaire de la fédération EUROPARC en participant activement à la Conférence annuelle et à l'assemblée générale d'EUROPARC aux Pays-Bas. Comme à l'accoutumée, la Conférence et le partage d'idées ont été stimulants et très motivants. L'événement a en effet été l'occasion d'une grande rencontre avec de nombreux amis et collègues. Nous y avons puisé une nouvelle énergie pour discuter des nouvelles difficultés auxquelles la section est confrontée et pour revitaliser l'accord de partenariat conclu entre la Fédération et la section. En outre, la section a été active lors des réunions régulières des coordinateurs de section. Elle a participé à de nombreux événements, tant en ligne qu'en présentiel.

« Building on our Roots » (Bâti en s'appuyant sur nos racines) : cette année, le thème de la Journée européenne des parcs a donné naissance à de nombreuses idées d'événements enthousiasmants, visant à souligner l'importance de notre patrimoine naturel et de l'héritage de toutes ces organisations à travers toute l'Europe. La Section a contribué à la campagne par des promenades interactives, des excursions guidées, des visites photographiques, des programmes d'observation des oiseaux et un vaste éventail d'activités éducatives de plein air. Avec près de 20 activités organisées, le programme avait de quoi satisfaire tous les publics.

Le nouvel accord de partenariat conclu entre la Fédération et la section a été signé lors de la conférence EUROPARC 2023 à Leeuwarden. Ce renouvellement offre à la section une plus grande flexibilité pour mettre en œuvre efficacement la stratégie commune d'EUROPARC, tout en renforçant les liens entre la section, le Conseil et la direction. La direction soutient la section en fournissant des priorités et des informations, ce qui rendra la mise en œuvre de la stratégie et des objectifs de la Fédération EUROPARC encore plus efficace grâce au renouvellement de l'accord de coopération. C'est avec un tout nouvel élan que la section d'Europe centrale et orientale peut contribuer aux actions d'EUROPARC, apportant son expertise de manière encore plus productive à notre réseau et assurant un contact direct plus intensif entre la Fédération et ses membres dans les pays concernés.



En savoir plus sur la Section ici.

Visite sur le terrain de la Conférence EUROPARC dans les dunes dynamiques de Terschelling. © Szilvia Góri



Section francophone d'EUROPARC

Nouvelle stratégie et fonctionnement

En 2023, un nouveau partenariat a été signé avec l'Office français de la biodiversité pour continuer d'animer la section.

Partenariat OFB et FPNRF

Ce partenariat s'articulera en deux axes, sur deux ans (octobre 2023 – octobre 2025) :

I- Développer la section francophone et la coopération avec l'UE

Action I.1 : Restructuration de la gouvernance et du fonctionnement du secrétariat

- ⊗ Définition d'un Bureau commun avec une personne désignée par pays (qui valide l'ordre du jour des réunions) en vue d'une gouvernance tournante par pays (montage d'un projet européen commun)

Action I.2 : Poursuite de l'animation de la Section Francophone d'EUROPARC

- ⊗ Organisation de six réunions en visioconférence
- ⊗ Organisation de trois réunions en présentiel chez l'un des membres

Action I.3 : Représentation des intérêts des aires protégées françaises et francophones au sein d'EUROPARC

- ⊗ Participation à des événements EUROPARC (ex : Séminaire Dialogue)
- ⊗ Contribution des positions francophones auprès d'EUROPARC (ex : lobbying pour plus de mise en réseau des prestataires touristiques européens)

Action I.4 : Aide au montage de projets européens

- ⊗ Veille sur les appels à projets pertinents pour la Section : (ex : Interreg ENO / Interreg Euro-MED, etc.)

II- Créer un groupe de travail d'Aires protégées frontalières françaises

Action II.1 : Recensement des besoins des gestionnaires d'aires protégées françaises frontalières :

- ⊗ Diffusion et analyse d'un questionnaire auprès des gestionnaires

Action II.2 : Animation d'un groupe de gestionnaires d'aires protégées françaises frontalières

- ⊗ Organisation de deux journées d'échanges techniques sur des sujets prioritaires
- ⊗ Organisation de quatre webinaires sur des thématiques prioritaires identifiées

Action II.3 : Valorisation du groupe auprès des réseaux de gestionnaires d'espaces protégés européens et des acteurs de la coopération transfrontalière

- ⊗ Communication et participation à des événements (articles, réseaux sociaux, stands, etc.)

Ces deux axes permettront, de façon liée, de favoriser le montage de projets avec différents acteurs/gestionnaires transfrontaliers (un LIFE ou INTERREG) et d'accélérer ainsi la coopération entre aires protégées européennes.

En tout, 4 réunions de section francophone ont eu lieu en 2023 : en février, avril, juin et novembre 2023. Ces réunions permettent de faire un état des lieux des actualités du réseau EUROPARC et d'apprendre à mieux se connaître (nous avons ainsi eu plus d'informations sur le fonctionnement des parcs périurbains français à travers l'exemple du Parc Miribel Jonage et sur le nouveau (et premier) parc national wallon : Entre Sambre et Meuse).

Participation à la Conférence EUROPARC à Leewarden

La Conférence annuelle organisée à Leewarden a permis de réunir certains de nos membres en présentiel et d'accueillir de nouveaux membres francophones !

Organisation d'une réunion thématique autour de l'adaptation au changement climatique

Cette réunion de la section francophone en avril 2023 a permis d'aller plus loin sur cette thématique d'intérêt majeur, toujours en lien avec le tourisme qui semble être la thématique dominante de notre groupe de travail. En illustration, les mesures mises en place par le Parc naturel régional des Ardennes (Projet Interreg Ardennes Ecotourisme : label Green Destination) et par le Parc européen Scarpe-Escaut (projet LIFE Natur'Adapt).



EUROPARC
FRANCOPHONE SECTION

En savoir plus sur la Section ici.



*Parc national de l'Alta Murgia CETD Partie 2.
© Federparchi*

Section italienne d'EUROPARC/Federparchi

En 2023, Federparchi a joué un rôle actif dans la promotion et la mise en œuvre de la Charte européenne du tourisme durable dans les aires protégées (CETD, CETS en italien), en étroite collaboration avec la Fédération EUROPARC et les aires protégées italiennes et européennes. Les activités menées par Federparchi dans le cadre du CETD et d'EUROPARC couvrent divers domaines, du pilotage de projets à la sensibilisation et à la formation des opérateurs touristiques et des communautés locales.

L'une des principales activités entreprises par Federparchi a consisté à promouvoir le programme CETD dans les aires protégées italiennes. Par le biais d'ateliers, de séminaires et de réunions de partage d'informations, Federparchi a fourni un soutien technique et des conseils aux zones protégées désireuses d'adhérer à la Charte, tout en illustrant les avantages et opportunités offerts par le tourisme durable. À la suite de ces initiatives, de nombreuses aires protégées italiennes ont manifesté leur intérêt pour l'adoption du programme CETD en tant qu'outil de promotion d'un tourisme responsable et durable sur leur territoire.

Parallèlement à la promotion du programme CETD, Federparchi a également soutenu les aires protégées italiennes dans la mise en œuvre des actions définies par la Charte, en particulier les parties 2 et 3 du programme

CETD. En partageant les meilleures pratiques et en organisant des sessions de formation, Federparchi a fourni aux opérateurs touristiques et aux autorités de gestion les outils et connaissances nécessaires pour développer des stratégies de tourisme durable, améliorer la gestion des infrastructures touristiques et mettre activement à contribution les communautés locales dans la planification et la gestion du tourisme. L'Italie est le pays européen qui compte le plus grand nombre d'aires protégées récompensées par la partie 1 du programme CETD (39 aires protégées) et d'entreprises touristiques prenant part à la partie 2 du programme CETD (près de 600).

Federparchi et ses membres ont participé activement à la conférence EUROPARC qui s'est tenue aux Pays-Bas en octobre 2023. La Conférence a été l'occasion de promouvoir et de soutenir la candidature du parc national d'ASINARA, en Sardaigne, à l'accueil de la conférence EUROPARC de 2025.

Autre objectif important pour Federparchi en 2023 : le suivi et l'évaluation de l'incidence des activités touristiques sur les aires protégées italiennes. Par le biais d'études de cas, d'enquêtes sur le terrain et d'analyses de données, Federparchi a évalué l'efficacité des mesures prises pour promouvoir le tourisme durable et a identifié les problèmes critiques et domaines à améliorer.

Ces informations sont essentielles pour orienter les politiques et stratégies futures visant à promouvoir un tourisme de plus en plus durable et responsable.

En outre, Federparchi a joué un rôle clé dans la sensibilisation du public et l'éducation à l'environnement autour de sujets liés à la préservation de la nature et au tourisme durable. Par exemple, le projet LIFE A-MAR NATURA 2000, dont la fin est prévue pour 2025, mènera des opérations de communication et d'information qui couvriront principalement les sites marins Natura 2000 en Méditerranée, en Italie et en Espagne. Il s'agira de mettre à contribution tous les usagers de la mer, notamment les pêcheurs, les plongeurs, les plaisanciers ou les gestionnaires d'hébergement/de tourisme/d'activités nautiques. Le projet prévoit des campagnes d'activités de voile, des événements pédagogiques et des activités bénévoles sur lesquels Federparchi s'appuiera pour mettre à contribution les citoyens, les étudiants et les touristes dans la protection et l'amélioration des aires protégées côtières italiennes. L'idée est de sensibiliser aux avantages d'un tourisme durable et à la nécessité d'agir pour préserver notre héritage naturel et culturel.

En 2023, Federparchi a mis en œuvre diverses initiatives de communication pour promouvoir la sensibilisation et l'intérêt pour les aires protégées et le tourisme durable. Voici une liste répertoriant quelques-unes des principales initiatives de communication menées par Federparchi, ainsi que les journaux dans lesquels elles ont été publiées :

- ⊙ Lettres d'information mensuelles : Federparchi a publié des lettres d'information mensuelles faisant part de mises à jour, d'actualités et d'articles informatifs concernant les activités des aires protégées et les projets de tourisme durable. Ces lettres d'information ont été publiées dans des journaux locaux parmi lesquels « La Voce dei Parchi » et « Il Corriere delle Aree Protette ».
- ⊙ Communiqués de presse : Federparchi a publié des communiqués de presse dans le but d'annoncer des événements, des projets et des initiatives liés à la préservation des aires protégées et au tourisme durable. Ces communiqués de presse ont été publiés dans des journaux nationaux tels que « La Repubblica » et « Il Sole 24 Ore ».



M. Sergio Mattarella avec le président de Federparchi, Luca Santini. © Federparchi

- ⊙ Réseaux sociaux et blog : Federparchi a mis à jour des profils actifs sur les médias sociaux, notamment sur Facebook, Twitter et Instagram. Elle y a partagé du contenu informatif, des photos et des vidéos des aires protégées et des activités de sensibilisation. En outre, elle a géré un blog consacré aux questions environnementales et au tourisme durable, publiant des articles de fond et des expériences réussies.
- ⊙ Collaborations avec des influenceurs : Federparchi a collaboré avec des influenceurs et personnalités du secteur de l'environnement pour renforcer la portée de son message de préservation et de tourisme durable. Ces collaborations ont donné lieu à la publication d'articles et de posts sponsorisés sur des blogs et sites Web spécialisés tels que « Viaggiando Verde » et « EcoTravel Magazine ».
- ⊙ Événements et conférences : Federparchi a organisé des événements, des conférences et des ateliers afin de sensibiliser le public à la préservation des aires protégées et au tourisme responsable. Des informations relatives à ces événements ont été diffusées par le biais d'annonces dans les journaux locaux et nationaux, d'invitations et de publications en ligne.

L'un des événements les plus importants a été la participation du Président de la République italienne, M. Sergio Mattarella, à une réunion avec Luca Santini, Président de Federparchi, au Monastère de Camaldoli dans la forêt de Casentinesi, Monte Falterona et Campigna.

En outre, au cours de l'année 2023, Federparchi a entrepris diverses activités d'information et de communication visant à promouvoir la sensibilisation et l'engagement dans les domaines relatifs aux aires protégées et au tourisme durable. Ces efforts ont concerné notamment un vaste éventail d'initiatives conçues pour informer et éduquer les différentes parties prenantes, et servir de sources d'inspiration.

Dans leur ensemble, les efforts de communication et de promotion de Federparchi en 2023 se sont caractérisés par une approche aux multiples facettes, englobant aussi bien les médias traditionnels, les plates-formes numériques, l'engagement communautaire que les partenariats stratégiques. Grâce à ces activités, Federparchi a pu communiquer efficacement autour de sa mission de préservation des aires protégées et de promotion du tourisme durable, en incitant les individus et communautés à devenir des gardiens actifs de notre héritage naturel.

 **Federparchi**
FEDERAZIONE ITALIANA PARCHI E RISERVE NATURALI



En savoir plus sur la section ici.



Jan van de Venis signant l'accord de section lors de la cérémonie de remise des prix à la Conférence EUROPARC. © EUROPARC

Section bénélux d'EUROPARC

La politique des parcs nationaux des Pays-Bas et des régions belges de Flandre (néerlandophone) et de Wallonie (francophone et germanophone) est toujours en cours de transition et a une incidence sur les activités de la section. En raison des priorités locales spécifiques à chaque région et pays, le nombre de réunions formelles et informelles a été limité, se déroulant principalement en ligne et de manière bilatérale entre les membres d'EUROPARC.

Dans les deux régions belges (Flandre et Wallonie), de nouveaux parcs nationaux ont été mis en place : les membres belges se sont consacrés à la promotion et à la communication des avantages de l'adhésion à la Fédération EUROPARC. Ces nouveaux parcs ont récemment commencé à attirer des effectifs. Il faudra donc un peu plus de temps pour les intégrer à la section. Aux Pays-Bas également, la mise en œuvre de nouveaux instruments politiques et financiers pour les parcs nationaux nécessite beaucoup d'investissements en énergie et en personnel pour réaliser ces transitions, y compris le transfert d'effectifs.

Pour autant, une réunion de la section a été organisée avec succès le 3 octobre lors de la Conférence EUROPARC à Leeuwarden, au cours de laquelle un accord de partenariat a été signé avec la Fédération.

Au cours de cette réunion, Jan van de Venis a été intronisé en tant que président de la section, tandis que le secrétariat de la section a été soutenu par le parc national de la Haute Campine (Belgique).



EUROPARC
Low Countries

En savoir plus sur la Section ici.

Section Nord-Baltique d'EUROPARC

En 2023, nous avons continué de tirer parti des avantages de l'engagement des membres en ligne, pour atténuer l'impact des réductions budgétaires de l'Agence suédoise de protection de l'environnement et pour impliquer le plus grand nombre de membres possible. La première réunion semestrielle des membres de la section a eu lieu virtuellement en juin 2023, suivie d'une rencontre en personne lors de la conférence EUROPARC à Leeuwarden, aux Pays-Bas.

Renforcement des capacités

Pour faciliter le renforcement des capacités, la Section a poursuivi le programme de collaboration avec la Section îles atlantiques d'EUROPARC. Nous avons organisé un ensemble de webinaires communs pour permettre à nos membres d'apprendre auprès des meilleurs experts dans différents domaines. Thèmes abordés :

- ① Diversité des désignations pour la protection des paysages : géoparcs, parcs régionaux, statut de patrimoine mondial, etc.
- ① Utilisation des big data mobiles pour mieux comprendre les populations dans la nature (Digital Geography Lab, Finlande)
- ① Mise en place d'un marché de compensations pour la biodiversité et questions/opportunités pour les aires protégées (PNUD, Biodiversity Credit Alliance)
- ① Évaluation des impacts sociaux des aires protégées européennes (projet FIDELIO, Royaume-Uni)

Nous nous sommes également associés à Small World Consulting (Royaume-Uni) pour organiser un atelier en ligne permettant à nos membres d'en apprendre davantage sur la comptabilité carbone reposant sur la consommation (méthodologie et application pratique) pour les aires protégées.

Charte européenne du tourisme durable (CETD)

Notre priorité en matière de tourisme durable a orienté nos efforts vers la promotion de la Charte européenne du tourisme durable (CETD) et nous souhaitons impliquer davantage de pays nordiques et baltes à l'avenir. En tant que représentante des sections au sein du groupe de travail « Tourisme durable » d'EUROPARC, Nele Sober a participé à la mise à jour de la méthodologie de la Charte I. Cette nouvelle version met désormais davantage l'accent sur la lutte contre le changement climatique, et l'élaboration d'un système de prix visant à encourager les voyageurs et agences de voyage à mettre en œuvre la partie III de la CETD.

Projet commun ERASMUS « Know Nature » (Découvrez la nature) 2023-2025

Plusieurs organisations membres venues d'Estonie, de Lettonie et de Suède ont commencé à mettre en œuvre le projet commun ERASMUS « Know Nature » qui vise à



Réunion de lancement d'ERASMUS « Know Nature », réserve naturelle de Kullaberg, Suède.
© Elena Bazhenova

renforcer les connaissances de base des parties prenantes du secteur du tourisme dans les aires naturelles protégées en vue d'un tourisme plus durable dans la région Nord-Baltique. La réunion de lancement du projet s'est tenue en avril, au sein de la réserve naturelle de Kullaberg, en Suède. Par la suite, un voyage d'études a permis à un groupe de professionnels du tourisme des trois pays partenaires de se rendre en Lettonie en octobre 2023. Les participants ont eu l'occasion de s'informer concernant le certificat vert, écolabel affirmant la qualité environnementale des propriétés de vacances. Ces hébergements préservent les ressources naturelles, les utilisent de manière responsable et mettent à la disposition des visiteurs de nombreuses informations sur les attractions naturelles, culturelles et historiques à proximité.

Partage d'expériences professionnelles

Dans le cadre du programme de mobilité Nord-Baltique destiné aux administrations publiques, nous avons organisé un voyage d'études dans le sud de la Suède pour des experts de l'Agence de préservation de la nature de Lettonie. Ils ont ainsi visité des offices de tourisme ou « naturum » en Suède, notamment dans le parc national de Söderåsen, la réserve de biosphère de Kristianstads Vattenrike et le Naturum Öresund à Malmö, afin de partager leurs expériences et d'apprendre les meilleures pratiques en matière de communication et d'éducation non formelle à la nature.

Perspectives d'avenir

Alors que l'équipe de coordination avec l'Agence suédoise de protection de l'environnement est sur le point d'être remplacée et que nous célébrons le vingtième anniversaire de notre section, les membres ont convenu de réévaluer notre approche de la gestion de la section et de développer une nouvelle stratégie pour assurer sa pérennité pendant de nombreuses années encore. Malgré les difficultés auxquelles nos pays ont été confrontés ces dernières années, nous souhaitons le plus grand succès à l'équipe de coordination qui va entrer en fonction !

En savoir plus sur la section ici.



Section espagnole d'EUROPARC

La section espagnole d'EUROPARC constitue le principal forum professionnel consacré aux aires protégées. Grâce au soutien juridique de FUNGOBE, la section espagnole d'EUROPARC se compose de 26 membres. Tous sont des administrations publiques responsables de la planification et de la gestion des aires protégées.

Projet LIFE Red Bosques Clima : « bonnes pratiques » dans une perspective d'adaptation fondée sur l'écosystème

L'un des objectifs du projet LIFE RedBosques_Clima consiste à définir, avec le groupe de gestionnaires d'aires protégées et de forêts, les critères qu'une action d'adaptation doit remplir pour être considérée comme une « bonne pratique » en matière d'adaptation fondée sur l'écosystème. À ces fins, nous avons évalué quatre sites d'essai où des mesures ont été mises en œuvre pour améliorer leur capacité d'adaptation. Sur la base de cette expérience, nous avons élaboré des critères pour guider la conception et la mise en œuvre des mesures d'adaptation afin de s'assurer que : les scénarios climatiques futurs sont pris en compte ; les éléments vulnérables au changement climatique sont identifiés ; des objectifs d'adaptation explicites ont été fixés ; l'amélioration de l'état de conservation de l'écosystème forestier soit proposée comme mesure d'adaptation ; les acteurs locaux sont encouragés à participer et les bénéfices sociaux sont garantis ; les résultats sont évalués.

23e édition du Master en aires protégées, suivi par 30 participants

Le Master, organisé par trois universités publiques et géré par FUNGOBE en collaboration avec la Section espagnole d'EUROPARC, a été principalement dispensé en ligne, tout en conservant certaines activités en présentiel, comme le voyage d'étude dans une réserve de biosphère en Galice. Ce cours en ligne facilite la participation de gestionnaires actifs, quel que soit leur lieu de résidence, en évitant les difficultés de déplacement, tout en garantissant une interaction active entre étudiants et enseignants.

« Building on our roots » (Bâtir en s'appuyant sur nos racines)

Dans le cadre de la Journée européenne des parcs 2023, un événement en présentiel a été organisé à Madrid autour de la nécessité de connaître, de valoriser et de conserver l'héritage immatériel, en particulier l'ethnobotanique. Il a également été possible d'apprécier le folklore vivant de la réserve de biosphère de la Sierra del Rincón.

Études de la capacité d'accueil dans les aires protégées

Le bureau technique de la section espagnole d'EUROPARC soutient et conseille les administrations environnementales dans l'élaboration d'études de capacité d'accueil. En 2023, des études de capacité d'accueil ont été réalisées à Doñana et sur une île de la Mar Menor.

La Section espagnole d'EUROPARC promeut la campagne de communication intitulée « Nos aires naturelles protégées »

La section espagnole d'EUROPARC promeut cette campagne de communication, dont l'élément central est la série « Protected Lives » (Vies protégées). Les différents épisodes nous emmènent à la rencontre de personnes vivant dans des aires protégées ou ayant un lien étroit avec elles. En 2023, la troisième saison est sortie, comptant 8 nouveaux épisodes.

Succès et défis

Le principal défi pour les années à venir consiste à élaborer le « Programme 2030, changement global et aires protégées : des territoires de préservation vivants pour le bien-être humain ». Il a été élaboré à la suite d'un processus participatif. Il fournit un cadre pour développer des initiatives en faveur de la préservation et de la restauration, de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique, de la coopération avec les politiques sectorielles et des avantages sociaux et économiques de la préservation.



En savoir plus sur la section ici.

Nationale Naturlandschaften e.V. (Section allemande d'EUROPARC)

En tant qu'organisation mère nationale, la Nationale Naturlandschaften e. V. (NNL e. V., en français : Paysages naturels nationaux), la Section allemande représente, avec le Verband Deutscher Naturparke e. V. (en français : Association des parcs naturels allemands), les paysages naturels nationaux d'Allemagne (National Natural Landscapes - NNL). Cette association regroupe 16 parcs nationaux, 18 réserves de biosphère, plus de 100 parcs naturels et 3 zones de nature sauvage.

Participation à la plate-forme nationale consacrée à l'avenir du tourisme

Le gouvernement fédéral actuel travaille à l'enrichissement de la stratégie nationale pour le tourisme. L'instrument central est la « plate-forme nationale pour l'avenir du tourisme ». Sur l'invitation du ministère fédéral de l'économie et de la protection du climat, NNL e. V. est le seul représentant explicite de la protection de la nature au sein du comité de pilotage, ainsi que dans deux groupes de travail agissant sur les thèmes « neutralité climatique/ protection de l'environnement et de la nature » et « numérisation ». Ces comités fondent leur travail, notamment, sur le fait que les associations participantes, entreprises et autres parties prenantes apportent des contributions actives, appelées initiatives. Sur cette base, il est possible d'organiser la mise en réseau et le développement du tourisme allemand à l'échelle nationale. NNL e. V. est responsable de l'initiative « Numérisation de l'infrastructure d'expérience de la nature au sein des paysages naturels nationaux et mise en place d'un guide numérique pour les visiteurs afin de promouvoir un tourisme durable et respectueux de la nature ».

L'objectif de notre participation aux forums politiques fédéraux est de démontrer l'importance des paysages naturels nationaux en matière de tourisme et de développement régional durables, respectueux de la nature et du climat dans les zones rurales et d'organiser les ressources nécessaires à cet effet dans les champs d'action centraux.

Protection climatique reposant sur la nature dans les paysages naturels nationaux

En avril 2023, VDN e. V. et NNL e. V. ont lancé le projet « Potenzialstudie für Maßnahmen des natürlichen Klimaschutzes in den Nationalen Naturlandschaften » (Étude du potentiel en vue des mesures de protection climatique reposant sur la nature dans les paysages naturels nationaux), financé par l'Agence fédérale pour la protection de la nature avec des fonds issus du ministère fédéral de l'environnement. L'objectif de la protection climatique fondée sur la nature est de renforcer ou de restaurer les écosystèmes tels que les tourbières, les

forêts, les plaines inondables et les côtes dans leur fonction de protecteurs climatiques fondés sur la nature. L'idée est de lutter contre la double crise écologique du réchauffement climatique et de l'extinction des espèces.

Nous avons à présent sélectionné 44 paysages naturels nationaux comme aires modèles pour la protection climatique fondée sur la nature. Dans ces aires modèles, nous avons identifié 118 projets susceptibles d'être mis en œuvre dans le cadre du programme fédéral « Programme d'action pour la protection climatique fondée sur la nature ». Le projet se concentre sur les mesures permettant le stockage permanent du carbone, l'adaptation des paysages au changement climatique et la protection et la restauration de la biodiversité. En outre, nous voulons faire en sorte que le thème de la protection climatique fondée sur la nature soit présent et tangible dans notre société par le biais d'un travail de relations publiques lié au projet.

Réseau national de jeunes sur les réserves de biosphère

En novembre 2023, plusieurs participants au troisième forum national des jeunes du MAB sur les réserves de biosphère (L'homme et la biosphère) ont fondé le MAB Youth. Il s'agit d'un réseau de jeunes autonome, géré par et pour des jeunes issus des réserves de biosphère et intéressés par celles-ci.

Le forum des jeunes du MAB s'efforce de promouvoir le dialogue entre les jeunes adultes par des réunions régulières. Il s'agit également de motiver les jeunes à prendre davantage part dans l'aménagement de leurs réserves de biosphère par le biais d'ateliers et d'excursions. L'un des principaux objectifs du groupe consiste à améliorer la représentation des intérêts des jeunes dans les réserves de biosphère, tant au niveau local que national. Les jeunes adultes souhaitent également soutenir les réserves de biosphère par des plans et projets dans le domaine de la participation des jeunes.

En 2024, le groupe sera structuré et développé en interne, jetant ainsi des bases solides pour le développement futur du réseau. Trois réunions de réseau seront organisées à ces fins dans différentes réserves de biosphère. Le nom et le logo du réseau doivent encore être déterminés. En tant qu'organisation mère, nous sommes là pour conseiller les jeunes et nous nous réjouissons de voir comment le réseau va se développer !

**Nationale
Naturlandschaften**



En savoir plus sur la Section ici.

Nous contacter

Le Conseil

Président

Michael Hošek - michael.hosek@integracons.com

Membres élus du Conseil

Vice-présidente

Marta Múgica - marta.mugica@redeuroparc.org

Vice-président

Pete Rawcliffe - peter.rawcliffe@nature.scot

Leelo Kukk - leelo.kukk@keskkonnaamet.ee

Dominique Lévêque - dominique.leveque@ccgvm.com

Stefano Santi - s.scjefin@gmail.com

Hendrik Oosterveld - oosterveldhendrik@hetnet.nl

Membres du conseil cooptés

Représentant périurbain

Nikos Pangas - npangas@philodassiki.org

Représentante des sections

Sonja Miller - sonja.miller@nationale-naturlandschaften.de

Trésorier

João Cardoso de Melo - joao.melo@cascaisambiente.pt

Représentant de la jeunesse

Leonardo Cerno - leonardo@wildroutes.eu

Auditeur interne

Michael Jungmeier (ancien) - m.jungmeier@fh-kaernten.at

James Stuart - james.stuart@oneplanet.consulting

Sections d'EUROPARC

Section Îles Atlantiques d'EUROPARC

Anita Prosser - anita.prosser@europarc-ai.org

www.europarc-ai.org

Section d'Europe centrale et orientale d'EUROPARC

Szilvia Góri - goriszilvia@hnp.hu

www.europarc.org/europarc-central-and-eastern-europe

Section francophone d'EUROPARC

Clara Fontana - cfontana@parcs-naturels-regionaux.fr

www.europarc.org/europarc-france

Nationale Naturlandschaften e.V.

(Section allemande d'EUROPARC)

Sonja Miller - sonja.miller@nationale-naturlandschaften.de

https://nationale-naturlandschaften.de

Section italienne d'EUROPARC/Federparchi

Corrado Teofili - corrado.teofili@federparchi.it

www.federparchi.it

Section bénylux d'EUROPARC

Natalie Henseler - natalie@rlkm.be

www.europarc.org/europarc-low-countries

Section Nord-Baltique d'EUROPARC

Elena Bazhenova, www.europarc-nb.org

Section espagnole d'EUROPARC

Marta Múgica - marta.mugica@redeuroparc.org

www.redeuroparc.org

Direction d'EUROPARC

Siège social d'EUROPARC

Waffnergasse 6, 93047 Regensburg, Germany

Tel.: +49 (0) 941 599 35 98-0,

Agence de Barcelone,

hébergée par Consorci Parc de Collserola

Carretera de l'Esglesia 92, 08017 Barcelona, Spain

Tel.: +34 9328 00672 – 218

Directrice exécutive

Carol Ritchie - carol.ritchie@europarc.org

Responsable des politiques et des projets

Federico Minozzi - federico.minozzi@europarc.org

Responsable du renforcement des capacités et des communications - Chef de projet LIFE ENABLE

Neil McIntosh - neil.mcintosh@europarc.org

Responsable des finances et de l'administration

Michaela Zeller (ancienne)

Chargée de mission

Stefania Petrosillo (ancienne)

Responsable du développement des politiques

Sanna-Kaisa Juvonen

sanna.kaisa.juvonen@europarc.org

Responsable de la communication et des technologies de l'information

Fernando Pinillos - fernando.pinillos@europarc.org

Responsable des politiques et des projets | Responsable du tourisme durable

Teresa Pastor - teresa.pastor@europarc.org

Responsable des communications

Esther Bossink - esther.bossink@europarc.org

Chargée de projet et assistante de communication

Sandra Grego - sandra.grego@europarc.org

Responsable des finances et de l'administration

Adelina Nagy - adelina.nagy@europarc.org

Responsable de projet NaturaConnect

Marit Schnepf - marit.schnepf@europarc.org

Chargée de projet NaturaConnect

Simone Prestes Dürrnagel

simone.prestes.duerrnagel@europarc.org

Chef de projet Interreg Europe GREENHEALTH

Anna Castelli - anna.castelli@europarc.org

Responsable de la jeunesse

Jessica Micklem-Kolenić - jessica.micklem@europarc.org

Agent de liaison concernant les adhésions

Nella Sergejeva - nella.sergejeva@europarc.org

Coordinatrice de projets

Jessie Allgaier - jessica.allgaier@europarc.org

Comptable

Katrin Varnhagen

Anton Ogotcov - anton.ogotcov@europarc.org

Agent administratif

Pia Krämer - pia.kraemer@europarc.org



Page de couverture : Markerwadden NP Nieuw-Land. © EUROPARC
Page de garde : EUROPARC Conference Field Trip. © Youth Core Team

Parc national De Alde Feanen. © Thea Peters

Mentions légales

Copyright/éditeur : Fédération EUROPARC 2024

Éditeurs : Direction de la Fédération EUROPARC

Traductions : EuroMinds

Conception graphique :

Václav Hřaba - atelier-hřaba@volny.cz

Tous nos remerciements à tous ceux qui ont contribué à cette édition du rapport annuel.



**Cofinancé par
l'Union européenne**

Co-financé par l'Union européenne.

Les points de vue et opinions exprimés sont ceux de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de CINEA. Ni l'Union européenne ni l'autorité chargée de l'octroi ne peuvent en être tenues pour responsables.



www.europarc.org